

Madame/Monsieur
Exemple nom Prénom
Adresse
Pays

Contrat de travail

Emploi auprès de Exemple entreprise
Adresse
Lieu
Pays

CCT No CBA

Mission en tant que Conseiller

Lieu de la mission Suisse (ne peut pas travailler à l'étranger)

Début de la mission 1.1.2025

Durée de la mission 31.12.2025

Temps de travail 40 heures par semaine, Mitarbeiter/in entscheidet Zeiten selbst

Heures supp. à compenser à plus 25% ou congés	Légalement payables avec supplément de 25%
par jour à partir de	par jour à partir de SA
par semaine à partir de 46.25 Std.	par semaine à partir de SO Forbidden

Les heures supplémentaires engendrent pour chacune des parties une augmentation du temps investi dans le contrôle du rapport. C'est pourquoi le temps de travail selon la CCT/LTr doit être obligatoirement respecté. Les heures supplémentaires font l'objet d'un paiement majoré de 25% ou, si la CCT applicable le prévoit, être retenues et compensées par des congés.

Salaire de base		413.67	Frais	0.00
Indemnité pour les jours fériés	3.59 %	14.85	Frais de déjeuner, etc.	0.00
Vacances		0.00	Frais forfaitaires	0.00
Vacances autres branches	10.64 %	44.01		
Part du 13ème salaire	8.33 %	39.36		
Salaire brut CHF	Tageslohn	511.90		

Déductions			
I'AVS/AI/APG 5.3 % / AC 1.1 %	Indemnité journalière maladie 1.60 %	Accident non professionnel 0.65 %	
Contr. aux frais d'exécution 0.0 %	LPP CHF 0.00	FAR selon la CCT CHF 0.00	

Le contrat-cadre de travail prend effet à la signature du présent contrat de mission. Les documents suivants sont disponibles sur le site de PayrollPlus, section Téléchargements (<https://payrollplus.ch> - Download). Ces documents font partie intégrante du présent contrat de mission: contrat-cadre de travail, assurance indemnités journalières CGA, notice sur les maladies préexistantes, notice LPP et notice pour les employés quittant l'entreprise.

En signant le présent contrat de mission, je confirme également avoir pris connaissance des documents en ligne susmentionnés.

Pfäffikon, 7.7.2025

Employé/e